

# **Bilan des émissions de gaz à effet de serre de Natixis -2015**

## **1 Description de la personne morale**

Raison sociale :	Natixis
Code NAF :	6492Z
Code SIREN :	542044524
Adresse :	BP4 - 75060 Paris cedex 02
Nombre de salariés :	11 105 ETP en France

### Description sommaire de l'activité :

Natixis est la banque de financement, de gestion, d'assurance et de services financiers du Groupe BPCE, deuxième acteur bancaire en France avec 36 millions de clients à travers ses deux réseaux, Banque Populaire et Caisse d'Épargne.

Natixis intervient dans trois domaines d'activités au sein desquels elle dispose d'expertises métiers fortes : la Banque de Grande Clientèle, l'Épargne & l'Assurance et les Services Financiers Spécialisés.

Elle accompagne de manière durable, dans le monde entier, sa propre clientèle d'entreprises, d'institutions financières et d'investisseurs institutionnels et la clientèle de particuliers, professionnels et PME des deux réseaux du Groupe BPCE.

Mode de consolidation : Contrôle opérationnel

### Périmètre de déclaration :

Le périmètre organisationnel retenu est celui de Natixis et ses filiales en France (hors Coface/ hors BPCE assurances). Il correspond en 2014 à 11 105 ETP (équivalents temps plein) et porte sur une cinquantaine d'immeuble (soit une surface de 163 348 m<sup>2</sup>).

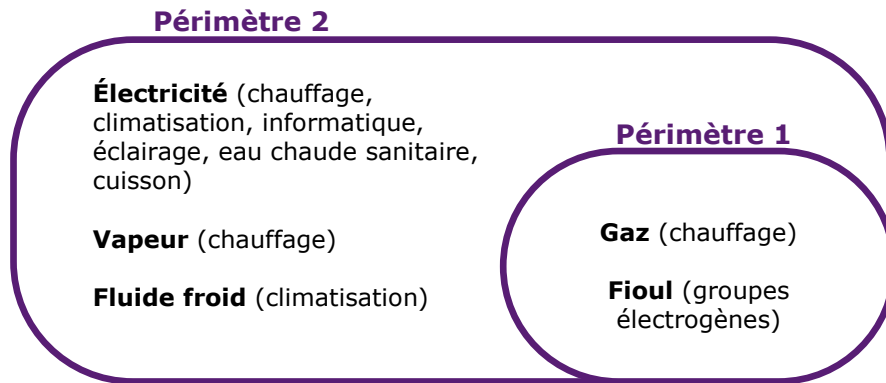
### Principaux numéros de SIRET sur le périmètre de déclaration :

Natixis SA (542-044-524 00818), Natixis Asset Management (542-044-524 00818), Natixis Payment Solutions (345-155-337 00073), Natixis Factor (379-160-070 00122), Natixis Financement (439-869-587 00014), Natixis Interepargne (692-012-669 00168).

Pour les filiales comportant plus de 500 salariés permanents, le bilan carbone a été extrapolé au prorata de leurs effectifs.

## SCHEMA DES PERIMETRES ORGANISATIONNELS

---



## DESCRIPTION DU PERIMETRE OPERATIONNEL RETENU

---

Les périmètres retenus pour les sources d'émissions de carbone sont les émissions directes et indirectes (périmètres 1, 2 et 3) liées à l'énergie. Les émissions indirectes non liées à l'énergie (périmètre 3) ne font pas partie de cette publication car elles n'ont pas été calculées sur l'année de référence.

### 1.1 Emissions directes liés à l'énergie (périmètre 1)

#### *Les émissions pertinentes pour l'activité*

Les émissions de Natixis sont liées aux consommations de sources fixes de combustion : **chaudières à gaz pour le chauffage** des immeubles et **groupes électrogènes au fioul** (en relai de l'électricité).

Les consommations de gaz sont suivies via les relevés de compteur et les factures des fournisseurs. L'utilisation de gaz concerne une minorité de bâtiments en région.

Les consommations de fioul sont issues des approvisionnements d'appoints réalisés en cours d'année.

#### *Les émissions non pertinentes pour l'activité*

Les émissions liées à des sources mobiles, la flotte de véhicules de Natixis étant sous contrat de location simple (pas de crédit-bail).

Les émissions liées à des procédés hors énergie (ex. décarbonatation).

Les émissions fugitives (fuites, réactions anaérobies, etc.).

Les émissions liées à la biomasse.

## **1.2 Emissions indirectes liées à l'énergie (périmètre 2)**

Les types d'énergies utilisées sont l'**électricité** (pour le chauffage, la climatisation, l'informatique, l'éclairage, l'eau chaude sanitaire et la cuisson), les **fluides chauds** (vapeur pour le chauffage) et les **fluides froids** (climatisation).

Les consommations d'électricité sont suivies via les relevés de compteur et/ou les factures des fournisseurs.

## **1.3 Les autres émissions liées à l'énergie (périmètre 3)**

Cette catégorie comprend les émissions amont de l'énergie consommée (électricité, chaleur, froid, combustibles fossiles) et aux pertes en ligne.

## **2 Année de reporting de l'exercice et l'année de référence**

Année de reporting : 2014

Année de référence : 2011

Depuis la première déclaration 2011 des modifications organisationnelles ont été apportées : la société Coface et les data center ne font plus partie du périmètre de contrôle opérationnel. Le BEGES de l'année de référence a été recalculé afin de tenir compte de ce changement de périmètre organisationnel.

## **3. Les émissions directes de GES , quantifiées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes équivalent CO2**

Cette catégorie d'émissions comprend les consommations d'énergie des sources fixes (gaz et fioul).

Pour 2014 ces émissions s'élèvent à **37 Tonnes CO<sub>2</sub> eq** (cf tableau ci-dessous).

## **4. Les émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et en tonnes équivalent CO2**

Cette catégorie d'émissions comprend :

- Les consommations d'électricité (émissions liées à la production)
- Les consommations de chaleur et de froid (émissions liées à la production)

Pour 2014 ces émissions s'élèvent à **3727 Tonnes CO<sub>2</sub> eq** (cf tableau ci-dessous).

## **5. Les autres émissions indirectes de GES, quantifiées séparément par poste en tonnes équivalent CO2**

Cette catégorie comprend les émissions amont de l'énergie consommée (électricité, chaleur, froid, combustibles fossiles) et aux pertes en ligne.

Pour 2014 ces émissions s'élèvent à **1098 Tonnes CO<sub>2</sub> eq** (cf tableau ci-dessous).

		Emissions GES (en TCO2eq)												
		année de référence- 2011						année 2014						différence année de référence et année du bilan (TCO2e)
catégories d'émissions	Postes d'émissions	CO2 (Tonnes)	CO2 b (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 (Tonnes)	CO2 b (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	
Emissions directes	1 - Emissions directes des sources fixes de combustion						178						37	-141
	2 - Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique						-							0
	3 - Emissions directes des procédés hors énergie						-							0
	4 - Emissions directes fugitives						-							0
	5 - Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)						-							0
	<b>Sous total</b>		-				-	178						37
Emissions indirectes associées à l'énergie	6 - Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité						3 628						2732	-896
	7 - Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid						1 401						994	-407
	<b>Sous total</b>						-	-					5 029	3727
Autres émissions indirectes*	émissions directes de GES » et « émissions de GES à énergie indirectes »						1 491							-1491
	9 - Achats de produits ou services						-							0
	10 - Immobilisations de biens						-							0
	11 - Déchets						-							0
	12 - Transport de marchandise amont						-							0
	13 - Déplacements professionnels						-							0
	14 - Franchise amont						-							0
	15 - Actifs en leasing amont						-							0
	16 - Investissements						-							0
	17 - Transport des visiteurs et des clients						-							0
	18 - Transport des marchandises aval						-							0
	19 - Utilisation des produits vendus						-							0
	20 - Fin de vie des produits vendus						-							0
	21 - Franchise aval						-							0
	22 - Leasing aval						-							0
	23 - Déplacement domicile travail						-							0
24 - Autres émissions indirectes						-							0	
<b>Sous total</b>		-					1 491						1098	-393
							<b>TOTAL</b>	<b>6 698</b>					<b>4862</b>	<b>-1836</b>

#### **4 Le plan d'action**

Natixis s'assure d'une gestion optimale des ressources avec un pilotage fin des consommations d'énergie (électricité, fluides chauds et froids). Chaque immeuble exploité sous certification 14001 fait notamment l'objet d'une allocation budgétaire pour ses consommations énergétiques, qui sont suivies mensuellement.

Les consommations d'énergie des bâtiments sont optimisées depuis plusieurs années avec différentes mesures :

- politique de relamping avec le déploiement d'ampoules équipées de diodes électroluminescentes (LEDs) ;
- installation de systèmes d'allumage par détection automatique de présence ;
- optimisation des consommations de chaud et de froid avec une meilleure prise en compte de la température extérieure des bâtiments.

#### **5 Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES**

Outre la transmission au Préfet de la région d'Ile-de-France et de Paris, le présent rapport sera disponible sur le site internet de Natixis à l'adresse suivante :

[http://www.natixis.com/natixis/jcms/ala\\_5410/documentation-extra-financiere](http://www.natixis.com/natixis/jcms/ala_5410/documentation-extra-financiere)